

NOMBRE DE MEMBRES
AFFERENTS AU CONSEIL
MUNICIPAL

19

EN EXERCICE

19

QUI ONT PRIS PART A LA
DELIBERATION

19

DATE DE LA CONVOCATION
2 avril 2021

DATE D'AFFICHAGE DE LA
CONVOCATION
2 avril 2021

OBJET DE LA DELIBERATION

**Approbation du
compte de gestion 2020**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHEVREMONT

Séance du 10 avril 2021

L'an **deux mil vingt et un, le dix avril** à 9 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle de la Chougalante (COVID-19), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MOUTARLIER, Maire.

Etaient présents : M. MOUTARLIER Jean-Paul, Maire - M. HUGUENIN Alain - Mme WALTER Mariette - M. TAVERDET Alain - Mme FREMY Maria, Adjoints - Mme COMMUNOD Francine - M. FRICKER Didier - M. KACHEL Christian - Mme LECHGUER Najat - Mme BOULANGEOT Bénédicte - Mme WIRZ Catherine - Mme MARCHAL Stéphanie - M. RIOZ Sylvain - M. WILLIG David - M. PION Xavier - Mme DEY Julie - Mme PILLOD Amandine, M. DI VORA Romain, Conseillers municipaux.

Absent excusé :

M. GROETZ Alexandre a donné pouvoir à Mme BOULANGEOT Bénédicte

M. Didier FRICKER a été nommé secrétaire.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Après s'être fait assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Le Conseil Municipal, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire et statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les membres présents.

**ACTE RENDU EXECUTOIRE
après dépôt en Préfecture le**

Pour extrait certifié conforme,
Chèvremont,
le 15 avril 2021
Le Maire,
Jean-Paul MOUTARLIER

